

2
RIP 180p
Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XLIX^e ANNÉE

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME XXIX

N^o 3

Juillet-Septembre 1927

C. JULLIAN
Notes gallo-romaines
CXV

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATIER & C^o, 23, GRANDE-RUE

Lyon : DESVIGNE, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Lausanne : F. ROUGE & C^o, 4, RUE HALDIMAND

Paris :

E. DE BOCCARD, 1, RUE DE MÉDICIS, VI^e

C. KLINCKSIECK, 11, RUE DE LILLE, VII^e

130072

REVUE DES ETUDES ANCIENNES

Tome XXIX, 1927, N° 3

SOMMAIRE

Ch. Picard, *Notes d'archéologie grecque* (1) 241

ANTIQUITÉS NATIONALES

M. Durry, *L'inscription de la crête de Malissard*, 286
C. Jullian, *Notes gallo-romaines : CXV. Au champ magique de Glozel* (VI), 295
C. Jullian, *Chronique gallo-romaine* 300
A. Grenier, *Notes d'archéologie rhénane* 311

BIBLIOGRAPHIE

J. BURY, S. A. COOK, F. E. ADCOCK, *The Cambridge Ancient History*, vol I à V (G. Radet), p. 319-325. — R. WEILL, *La chronologie égyptienne* (E. Cavaignac), p. 325-326. — A. KAMMERER, *Histoire antique d'Abyssinie : le royaume d'Aksoum et ses voisins d'Arabie et de Méroé* (V. Chapot), p. 326-327. — V. PARVAN, *Getica* (A. Grenier), p. 328-330. — L. NEDERLE, *L'Antiquité slave : H. La civilisation* (C. Jullian), p. 330. — D. VIOLLIEN, *Carte archéologique du canton de Vaud* (C. Jullian), p. 331. — A. W. DE GROOT, *La prose métrique des anciens* (A. Juret), p. 331-332. — D. A. SLATER, *Towards a text of the Metamorphosis of Ovid* (A. Boulanger), p. 332.

CHRONIQUE DES ETUDES ANCIENNES

L'origine des Philistins et les textes hitites; linguistique générale (A. Cuny), p. 333. — Une traduction allemande de Nonnos (R. Pitrou), p. 334. — Taine et l'Antiquité (G. Radet), p. 335. — Lucrèce; Grammaire latine (A. Juret), p. 335.
Publications nouvelles adressées à la Revue 336

GRAVURES

Chapelle funéraire de Saqqarah, p. 242; colonnes, à Saqqarah, p. 243; chapiteaux de pilastres, p. 244; colonne de Meidoum, p. 247; colonne de Mallia, p. 252; piédestal d'un βωμόσπειρον à Sardes, p. 259; colonne historiée de Délos, p. 271; architecture éolo-ionienne de Cyzique, p. 277; ordre de la tholos de Delphes, p. 281.
Carte du vallon de Marcieu, p. 288; inscription de la crête de Malissard, p. 286.

DIRECTION ET REDACTION

ANTIQUITÉ CLASSIQUE
M. Georges RADET
9^{bis}, rue de Cheverus
BORDEAUX

ANTIQUITÉS NATIONALES
M. Camille JULLIAN
30, rue Guynemer
PARIS (VI^e)

Droits de reproduction, traduction ou adaptation réservés pour tous pays.

NOTES GALLO-ROMAINES

CXV

Copyright by Camille Jullian 1927.

JULLIAN

NOTES GALLO-ROMAINES

CXV

AU CHAMP MAGIQUE DE GLOZEL¹

VI. — PIERRES ET OS : LES AMULETTES

Les pierres et os trouvés à Glozel sont sans doute ce qui a provoqué tout d'abord l'attribution du gisement aux temps préhistoriques. Je les étudie donc ensemble, dans leur forme et leur matière, indépendamment des images, des signes ou des lettres qui ont pu être gravés sur quelques-uns de ces objets².

1° Des éclats de silex³, d'ailleurs amorphes et sans caractère⁴. — En admettant qu'ils remontent aux temps préhistoriques, on sait combien de tels fragments sont fréquents dans les gisements de l'époque classique⁵, voire chrétienne⁶, et quel usage familier en faisait la magie⁷.

1. Cf. *Revue*, 1927, p. 157 sq.

2. Voyez maintenant l'étude que M. Breuil a faite de ce mobilier, *L'Anthropologie* de 1926, p. 546 sq.; réserves faites sur sa conclusion « exotique ».

3. M. et Fr., I, p. 26-27; III, p. 7-9.

4. « Bien qu'ils soient éclatés par l'homme, .. sans importance morphologique, ... atypiques »; Breuil, p. 546-547. Je ne peux donc faire intervenir ici les instruments magiques ou religieux en silex des temps historiques, comme « le couteau en pierre de feu » de la sorcellerie égyptienne (Lexa, *La Magie dans l'Égypte antique*, t. I, 1925, p. 86) ou les silex cultuels de Rome (Festus, p. 115, M.; Tite-Live, I, 24, 9; XXX, 43, 9). — Plus particulièrement, on trouve le *lapis rivus*, qui ne peut être qu'un fragment de silex, employé comme talisman guérisseur dans les maladies de chiens (Gratius Faliscus, *Cynégétiques*, 404).

5. Entre bien d'autres de Vesly, *Les Fana*, p. 143. — Voyez là-dessus: Cartailhac, *L'Âge de pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*, 1877; S. Reinach, *Alluvions et Cavernes*, p. 87-88; etc.

6. S. Reinach, *ibid.* Ce qui a fait même supposer, je crois à tort, que l'on mettait du silex dans les tombes pour que les morts fussent fournis de feu.

7. Ce sont sans doute les *assulae* d'Apulée (*Ap.*, 35), qu'il faut traduire par *fragmenta lapidis* (comme le font De Vit et Abt, p. 147), et aussi distinguer (ce que ne fait

2° Des fragments de *Pierre brute*¹, qui ne peuvent être attribués à aucune époque et ne sont peut-être que des éclats naturels². — Tout cela devrait, si insignifiant que paraisse la chose, être déterminé de près, et étudié à l'aide des *Lapidaires*³.

3° De nombreux *galets*⁴, dont on ne nous dit pas l'origine. — On sait que la recherche et l'acquisition des cailloux et galets étaient une des préoccupations de la magie⁵ et de la pharmacopée⁶ antiques, et il semble qu'on ait reproché à Apulée de s'en être procuré⁷. Beaucoup de ces galets ont des trous de suspension⁸ : ce qui indique qu'ils ont été employés

pas le *Thesaurus*) des fragments de bois. — Les *assulae* d'Apulée étaient cherchées surtout par les pêcheurs (sur les rivages de la mer? des rivières?), et sans aucun doute pour le compte des *magi* (Apulée *Ap.*, 35).

1. « Éclats de roche éruptive, à peine retouchés », M. et Fr., I, p. 25, 26, 28, 29; « pointes... d'une roche éruptive rougeâtre très résistante », II, p. 11; « pointes en roche éruptive éclatée, souvent à peine retouchées », III, p. 7.

2. Cf. n. 1, et Breuil, p. 547 : « Les instruments en roche brune cristalline locale sont des fragments naturels dus souvent au feu, d'une utilisation parfois vraisemblable, mais sans autre indication que de légers écrasements localisés pouvant témoigner d'une fixation par ligature ou d'une usure de travail. » Si l'observation de la ligature, faite par Breuil, se confirmait, cela nous ramènerait directement à la pratique de lier ou de suspendre les amulettes, quelles qu'elles fussent; et le mode de ligature avait également son importance : voyez entre autres Pline, XXVIII, 246, où il s'agit précisément de lier une pierre à la partie du corps humain qu'on veut protéger (*lapillum... custodire... adalligatum*). Cf. en dernier lieu le ch. de Lexa sur « les amulettes nouées », p. 85 sq.

3. En particulier le recueil des *Cyranides*; de Mély et Ruelle, *Les Lapidaires*, t. II.

4. « Les uns plats, les autres épais », Breuil, p. 547; M. et Fr., I, p. 20, 23, 26, 29; II, p. 3-9, surtout fig. 9 et 10; III, p. 10, 34 sq., 40 sq., surtout fig. 51.

5. Cf. *calculus teretem* chez Apulée, *Ap.*, 35, et le *calculus (marinus)* chez le même, *id.*, 35.

6. Cf. *calculus marinis* chez Pline, *H. N.*, XXVIII, 124, et *marini lapilli* chez le même, *id.*, 128. Et l'on pourrait citer bien d'autres textes. Voyez les formules courantes dans les papyrus magiques: γλῶφει εἰς τὸν λίθον (Wessely, *Eph.*, n° 381) et autres similaires.

7. En s'entendant avec des pêcheurs, car, on le voit par les textes (p. 295, n. 7), les cailloux de mer étaient fort recherchés. M. Breuil a remarqué (p. 557), au sujet des haches votives trouvées dans les *fana* romains de Normandie (p. 297, n. 4), que « toutes ou presque ont été recueillies par leurs collecteurs romains dans les galets des plages de la région; car toutes sont fortement roulées par le flot marin ». — Ajoutez sans doute les cailloux de certaines rivières ou de certaines montagnes, par exemple le *Timolus* d'Asie (Théophraste, *Lithica*, VII, 47; Pline, XXXIII, 126). Et il peut y avoir là-dessous la pensée d'une génération divine. — Et rien peut-être ne valait ceux qui avaient traversé le corps des animaux, avalés et rendus par eux; les cailloux avalés par une biche pleine étaient souverains pour favoriser grossesse et accouchement (*tradunt cervas, cum senserint se gravidas, lapillum devorare, quem repertum custodire partus*; Pline, XXVIII, 246; *ici*, p. 168, n. 7).

8. Voir aux renvois, *ici*, n. 4. De même, dans nombre d'objets du gisement magique d'Alvão (*Portugalia*, I, fig. 64-66, 76, 77, *com orificio de suspensão*). — Sur les objets à suspendre, voyez le texte de saint Augustin, p. 174, n. 6. — Sur le croissant à trois perforations, p. 299, n. 6.

comme amulettes ou talismans, soit au cou d'individus, soit autrement¹.

4° De nombreuses *têtes de haches* polies, visiblement de l'époque néolithique². — J'ai à peine besoin de dire que de ce genre d'objets, plus encore peut-être que de ceux dont nous venons de parler, les sorciers et magiciens anciens³ ne cessèrent de raffoler⁴.

5° Des *dents* de sangliers percées⁵. — Ceci est très fréquent dans les gisements classiques à caractère religieux : car une dent de ce genre, suspendue au cou, était un talisman des plus efficaces⁶, et il est très probable qu'elle devait cette vertu à sa forme de croissant⁷.

6° Des *os* d'animaux, travaillés en poinçons, alènes ou aiguilles⁸. — Rien de tout cela n'est étranger à la sorcellerie classique⁹, où les os de tout genre tenaient une place essen-

1. La chose est attestée pour toutes les époques de la magie; voyez en particulier à Pergame, une pierre à inscription avec trou de suspension (Wünsch, *Perg.*, p. 16 et 39-40); et il n'importe, pour cet usage, que la pierre soit nue, avec dessins, simples lettres ou longue inscription. *Inligatum licio e collo suspenderit*, Pline, XXIII, 125.

2. M. et Fr., I, p. 23 sq.; II, p. 3 sq.; III, p. 9 sq. Cf. Breuil, p. 547. — Je range provisoirement dans cette catégorie les aiguiseurs (M. et Fr., I, p. 21) avec trou de suspension, dont Breuil (p. 547) dit qu'« ils ne peuvent servir d'indication chronologique; plusieurs peuvent être des lissoirs de poliers ». Sur cette question des aiguiseurs, Franchet, *Revue Scientifique*, 13 nov. 1926, p. 4 du tirage à part.

3. Et à vrai dire de toutes les époques et de tous les pays; Cartailhac, *L'Age de pierre*, p. 23 sq.; Reinach, *All.*, p. 79-80; etc. — Au surplus, les céramiques, pierres de foudre ou têtes de hache polies ont tout ce qu'il faut pour attirer l'attention des sorciers : le mystère de leur origine, la couleur, le poli et le reflet de leur surface, la régularité et le triangle de leur forme, le contraste entre pointe et tranchant.

4. Pour l'époque classique, voir au mot *ceramnia*, Pline, XXXVII, 132, 134, 135, 136, 176; et l'énorme collection ramassée par de Vesly dans les *fana* normands (pl. 1 et 6), avec cette remarque que les haches n'y ont d'ordinaire point de trou de suspension, y servant plutôt d'ex-voto que d'amulette. Sur cet usage classique, cf. en dernier lieu, ici, n. 1; Wünsch, *Perg.*, p. 39-40; etc. — Remarquez qu'à Rions, encadré au-dessus d'une inscription chrétienne (*Revue*, 1927, p. 47), on a trouvé un fragment de hachette en silex poli assez sen blable à ceux de Glozel.

5. M. et Fr., III, p. 18 et 19. — Ajoutez, p. 19, des canines d'animaux indéterminés [*sus, equus*, dit Breuil, p. 548], également perforées, « qui devaient vraisemblablement faire partie d'un collier ». Cf. Déchelette, II, p. 1296, n° 1-3 (sépultures de la Marne).

6. Sur les trouvailles de dents de sanglier, de Vesly pl. 4, n° 1-8 (sans trou de suspension; cf. ici, n. 5 et 7).

7. Ceci est très nettement indiqué par Calpurnius, parlant d'un ornement de ce genre suspendu au cou d'un cerf familier (*Églogues*, VI, 44-55): *Cervice... ubi pendulus apri dens sedet, et nivea distinguit pectora luna*.

8. M. et Fr., III, p. 17; Breuil, p. 548.

9. C'est des temps classiques que pourraient nous rapprocher les remarques techniques de Breuil : « Leur conservation est celle d'objets très postérieurs à tous les

tielle¹. Et il est probable, vu la nature de ces instruments, qu'ils servaient surtout à piquer ou percer les pièces d'envoûtement en argile².

7° Des fragments de *cornes* ou d'*os* de cervidés³ ou autres gros animaux, taillés en forme de branches d'arbres flanquées d'amorces de rameaux, ce qui les a fait dénommer des *harpons*⁴. — Si cette dénomination est exacte, ce ne peut être que des instruments fictifs, votifs si l'on veut⁵. Mais je ne suis pas sûr qu'il ne faille pas voir là autre chose que des harpons ou leurs simulacres, et que ce ne soit pas la représentation de quelque *surculus* ou rameau magique⁶. Je ne dissimule pas, d'ailleurs, que, de tout le mobilier de Glazel, c'est ce genre de pièce qui m'embarrasse le plus. De toute manière, c'est dans l'*instrumentum magicum* qu'il faudra en chercher l'explication⁷.

8° J'en dirai autant du soi-disant *harpon en pierre*⁸, et de la *flèche également en pierre*⁹, cette dernière appartenant visiblement à la même catégorie d'objets.

niveaux paléolithiques ou aziliens; etc. ». L'usage des épingles et objets semblables, en os, s'est maintenu durant les temps romains; voyez en particulier, au Musée de Saint-Germain (XVII, 38, p. 187 du *Cat. Reinach*, t. II), les épingles et aiguilles à chas trouvées dans les stations romaines de la forêt de Compiègne.

1. Y compris et surtout les ossements humains (sur quoi voyez le développement de Pline relatif à l'excellence des services surnaturels rendus par les os, XXVIII, 7).

2. Cf. ici, p. 178. — Je me demande cependant si les os de Glazel n'étaient pas des amulettes plutôt que des instruments. Après tout, ils ont pu, après avoir servi une fois à l'envoûtement, devenir talismans.

3. « En ramure de cervidé », M. et Fr., III, p. 51-52; « en bois de cerf », *id.*, p. 19; *contra*, « en os, à l'exclusion de l'ivoire et du bois de cervidé, dont il n'y a aucun indice, du moins dans ce que j'ai vu », Breuil, p. 548; le même, p. 549, parle d'« éclat de canon de gros animal, bœuf ou cheval? ». — Je me suis demandé s'il ne s'agit pas d'os ou de cornes ramassés sur les bords de la mer ou des rivières, lesquels avaient, je crois, une valeur magique particulière (cf. Apulée, *Apol.*, 30).

4. En réalité, « ils sont absolument différents [des harpons] des palafites et de tous les niveaux magdaléniens et aziliens »; Breuil, p. 548.

5. Il est facile de constater, même d'après les dessins, qu'ils furent pour la plupart inutilisables et inutilisés. Dans le même sens, Breuil, p. 548.

6. D'arbre ou de plante; cf. le mot, par deux fois, chez Apulée, *Apol.*, 30, qui associe *surculi* à *herbæ* et *radiculae*, et toujours en vue d'un emploi magique.

7. La seule figuration que j'aie pu trouver se rapprochant, d'ailleurs de loin, de ces harpons, est une figuration foliacée qui accompagne une fleur d'ellébore dans une bague magique (*Dict. des Ant.*, I, fig. 307). Mais je croirai plutôt, si mon hypothèse est acceptable, qu'il s'agit d'une schématisation grossière de branche de laurier, l'arbre capital en matière de sorcellerie (Abt, p. 71-72).

8. M. et Fr., III, p. 15-16; les auteurs reconnaissent justement qu'il était inutilisable, et pouvait être « porté en pendentif » comme « fétiche ». Même conclusion chez Breuil, p. 549.

9. M. et Fr., III, p. 15, et Breuil, p. 549, qui tous deux concluent comme pour l'objet précédent, d'autant plus que celui-ci présente « une gorge de suspension ».

9° Les anneaux en schiste¹ sont une chose trop naturelle et trop vulgaire en sorcellerie pour qu'il y ait lieu d'insister. Il n'y eut guère opération magique, dans l'Antiquité, sans l'emploi de l'anneau², l'un des plus mystérieux objets qui soient sortis de la main de l'homme³, et il conserve aujourd'hui encore sa valeur sacrée⁴. Et le schiste devait sans doute à sa légèreté, à sa fissilité et à sa couleur une prééminence rituelle particulière⁵.

10° C'est la même raison qui explique la présence d'un croissant en pierre⁶, le croissant de la lune étant peut-être le premier talisman, et le plus général, que l'humanité ait imaginé⁷, et n'ayant rien perdu de sa force à l'époque romaine⁸.

Nous avons donc à Glozel un rendez-vous particulièrement intense de talismans et d'amulettes. Y eut-il là, pour le provoquer, de ces fontaines divines où l'on supposait une vertu particulière? ou de ces tombes mystérieuses qui attiraient toujours les rites les plus étranges? En tout cas, vraiment, c'est un site archéologique d'un rare intérêt.

CAMILLE JULLIAN.

(A suivre.)

P.-S. — A l'instant paraît un fasc. IV de MM. Morlet et Fradin, *Nouvelle station néolithique : le néolithique ancien*, Vichy, Belin, 1927, in-8° de 51 pages et 49 gravures.

1. M. et Fr., III, p. 11-12.

2. Sur l'emploi magique de l'anneau, Wünsch, *Perg.*, p. 42-43. Cf. le texte de Psellus, *De demonibus*, § 6, P. Gr., t. CXXII, c. 881 : 'Ο δέ γε κύκλος κατοχῆς ἔχει δόνησιν.

3. Voyez le long développement de Pline, XXXIII, 8 sq.

4. La dactyliomancie, ou divination par les anneaux, fut toujours fort recherchée; voyez Jean Wier, *Hist. ... des diables*, éd. de 1579, p. 109.

5. Cf Pline, XXXVI, 144-148. — Sa vogue semble avoir été particulière en Gaule, et elle se rattache sans doute à quelques-unes de ses singularités minéralogiques; par exemple, « des schistes brûlent à peu près comme les charbons de terre de mauvaise qualité », Buffon, *Hist. nat. des minéraux*, éd. in-4°, t. I, p. 178-179. L'ardoise, dont on sait les analogies avec le schiste, semble également avoir joué un rôle en magie.

6. M. et Fr., III, p. 12, pendeloques avec trois trous, « prises dans des galets plats ». La triple perforation indique sans doute l'existence de trois fils et nœuds de suspension; et l'on sait l'importance en magie de l'espèce et du nombre de nœuds (cf. Lexa, t. I, p. 98, 102). — Il est probable que la forme des dents de sanglier, en arc de cercle, les a fait choisir comme rappelant le croissant (cf. p. 297).

7. Cf. *Rev. des Ét. anc.*, 1911, p. 195-198.

8. C'est la *lunula* ou la *luna* des textes (cf. p. 297, n. 7).

PUBLICATIONS NOUVELLES

Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VI*);
PEUPLES ET CIVILISATIONS, histoire générale publiée sous la
direction de LOUIS HALPHEN et PHILIPPE SAGNAC.
20 volumes in-8°.

Viennent de paraître :

- I. **Les premières civilisations**, par G. FOUGÈRES, G. CONTENAU,
R. GROUSSET, P. JOUGUET, J. LESQUIER. Un vol. in-8°, avec 3 cartes et
1 tableau synchronique. Prix : 30 francs.
- V. **Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques
du XI^e siècle**, par LOUIS HALPHEN. Un vol. in-8°. Prix : 40 francs.

Pour paraître en 1927 :

- II. **La Grèce et l'Orient**, par Pierre ROUSSEL. Un vol. in-8°.
- III. **La conquête romaine**, par A. PIGANIOU (*sous presse*). Un vol. in-8°.
- IV. **L'Empire romain**, par E. ALBERTINI. Un vol. in-8°.

Réduction de 20 % pour les souscripteurs à l'ouvrage complet.

Les Presses universitaires de France, 49, boul. St-Michel (Paris V*):

HISTOIRE GÉNÉRALE, dirigée par G. GLOTZ :

- Histoire de la Grèce, t. I, 1925, par G. GLOTZ et R. COHEN, 634 p. in-8°,
avec cartes. Prix : 40 francs.
- Histoire romaine, t. I, fasc. 1, 1926, par E. PAIS (adapté par J. BAYET);
144 p. in-8°. Prix : 12 fr. 50.

Société Les Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail Paris (VI*):

A. JURET, *Système de la syntaxe latine*, 1926; 428 p. in-8°. Prix : 40 francs.

Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris (VI*):

- FR. HROZNÝ, *Code hittite*, 1^{re} partie (in-8° de 159 pages, avec XXVI planches).
Prix : 36 francs.
- E. MEYER, *Histoire de l'Antiquité*, t. III, 1926; 396 p. in-8°. Prix : 40 francs.
- E. POTIER, *L'Art hittite*, fasc. 1, 1926; 100 p. in-4°, avec 121 fig. et IX plan-
ches. Prix : 62 fr. 50.

Librairie Hachette, 79, boulevard Saint Germain, Paris (VI*):

C. JULIAN, *Histoire de la Gaule*, t. VII et VIII : *Les empereurs de Trèves*.
[1926]; 2 vol. in-8° de 325 et 388 pages. Prix de chaque tome : 40 francs.

Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel. Paris (VI*).

P. JOUGUET, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, 1926;
495 p. in-8°, avec planches et cartes. Prix : 30 francs.

Chez l'auteur, Société d'histoire naturelle, Blois :

E. C. FLORANCE, *Les origines antiques de Blois*, 1927; 92 pages in-8°, avec
14 figures, un plan et une carte.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

FONDÉES EN 1879 PAR MM. LOUIS LIARD ET AUGUSTE COUAT

Directeur : M. Georges RADET

QUATRIÈME SÉRIE

PUBLIÉE PAR

Les Professeurs des Facultés des Lettres d'Aix-Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

ET SUBVENTIONNÉE PAR

LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORDEAUX

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX MARSEILLE

LE COLLÈGE DE FRANCE (FONDS PEYRAT, ANTIQUITÉS NATIONALES)

I. REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES. — II. BULLETIN HISPANIQUE

Prix de l'abonnement à chaque périodique :

France. F. 60 » | Étranger. F. 60 »
(Frais de port compris.) (Frais de port en sus.)

Pour la France et les pays français, une réduction de moitié est accordée aux Bibliothèques municipales ou universitaires, Musées ou Collections publiques, Sociétés historiques ou archéologiques, aux savants, archivistes, ou membres de l'Enseignement.

Depuis 1919, le *Bulletin italien*, qui formait la III^e section du recueil, a cessé de lui être incorporé.

Les années I à XVIII (1900 à 1918) sont en vente à des prix variant de 30 à 50 francs le volume.

Les prix ci-dessus indiqués pour les abonnements ne s'entendent que de l'année courante. Pour les années écoulées, le prix, suivant le plus ou moins de rareté du volume, varie entre 50 et 75 francs. Certaines années sont complètement épuisées.

Il n'est vendu de numéros isolés que dans la mesure des excédents. Quand un fascicule est demandé, non pour compléter une collection, mais pour se procurer un article, l'éditeur peut fournir un tirage à part.

Toute réclamation relative à une livraison non parvenue doit être faite au plus tard lors de la réception du fascicule suivant.

Le montant des abonnements, les demandes de numéros ou de tirages à part, les réclamations pour manques doivent être adressés à :

MM. FERET et FILS, éditeurs, rue de Grassi, 9, Bordeaux.

Ceux qui seraient disposés à céder ce qu'ils possèdent de la *Revue des Études anciennes* ou du *Bulletin hispanique* (collections complètes, années ou fascicules séparés) sont priés d'en aviser les éditeurs, qui leur adresseront une offre de rachat.